

DELIBERATION N°29/2026

VOTE DES TAUX DES IMPOSITIONS 2026

**Nombre de
conseillers : 23**

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Date de convocation : 16 avril 2026

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M. le Maire indique au Conseil municipal qu'il y a lieu de fixer le taux des impositions locales pour 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de voter les taux suivants pour l'année 2026 :
 - o taxe foncière sur les propriétés bâties: 42.38 %
 - o taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.12 %
 - o taxe d'habitation : 12%

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire



GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance



LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°30/2026

FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

**Nombre de
conseillers : 23**

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

Date de convocation : 16 avril 2026

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M. le Maire expose au Conseil municipal qu'en application du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS), outre le Maire qui est président de droit, est fixé par le conseil municipal. Leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 et ne peut être inférieur à 8 ; une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié nommée par le maire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de fixer à 10 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, soit 5 membres élus au sein du conseil municipal, et 5 membres nommés par le Maire.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire

GAULLIER Jacky



La secrétaire de séance

LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°31/2026

DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

**Nombre de
conseillers : 23**

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Présents : 22

Date de convocation : 16 avril 2026

Pouvoirs : 1

Votants : 23

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M. le Maire expose qu'en application du code de l'action sociale et des familles, les membres élus du CCAS le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Ce vote a lieu par principe au scrutin secret. Mais il peut être décidé à l'unanimité de désigner les membres au scrutin public.

La délibération du conseil municipal n° 30/2026 fixe à 5 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Après appel de candidatures, 5 conseillers sont candidats à la fonction de membre élu du CCAS : Guillaume GAULLIER, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Caroline FICHET

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de désigner les membres élus du CCAS au scrutin public ;
- DÉCLARE ÉLUS : Guillaume GAULLIER, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Caroline FICHET, membres du conseil d'administration du CCAS.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire



GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance

A handwritten signature in red ink, appearing to read 'Leutenegger', is written over the text of the secretary's name.

LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°32/2026

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL
AU CONSEIL D'ÉCOLE

**Nombre de
conseillers : 23**

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Présents : 22

Date de convocation : 16 avril 2026

Pouvoirs : 1

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Votants : 23

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M Le Maire expose que le conseil d'école est notamment composé de deux élus : le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal. Il invite en conséquence le conseil municipal à procéder à la désignation de son représentant au conseil d'école.

Cette désignation a lieu par principe au scrutin secret. Mais il peut être décidé à l'unanimité d'y procéder au scrutin public.

Zoé ULMER est candidate à cette fonction.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de procéder à cette désignation au scrutin public ;
- DÉSIGNE Zoé ULMER comme représentante du conseil municipal au conseil d'école.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire



GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance



LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

DELIBERATION N°33/2026

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

**Nombre de
conseillers : 23**

Date de convocation : 16 avril 2026

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M Le Maire expose la composition du Comité de la caisse des écoles conformément au code de l'éducation :

- Le Maire, président de droit;
- L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription;
- Un membre désigné par le préfet ;
- Deux conseillers municipaux désignés par le conseil municipal ;
- Trois membres élus par les sociétaires réunis en assemblée générale.

Après appel de candidatures, Françoise MAILLY et Corinne MARIE sont candidats.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de désigner ses représentants au Comité de la caisse des écoles au scrutin public ;
- DÉSIGNE Françoise MAILLY et Corinne MARIE au Comité de la caisse des écoles.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire



GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance



LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°34/2026

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

**Nombre de
conseillers : 23**

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Présents : 22

Date de convocation : 16 avril 2026

Pouvoirs : 1

Votants : 23

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire indique que la Commission communale des impôts directs assiste les services fiscaux dans les travaux d'évaluations foncières ainsi que ceux relatifs à l'assiette des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et de la taxe d'habitation.

Cette Commission est présidée par le Maire et est composée de huit commissaires titulaires et de huit commissaires suppléants choisis par le Directeur départemental des finances publiques sur proposition du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- PROPOSE pour les membres titulaires et les membres suppléants les 32 noms listés dans le tableau joint en annexe.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire

GAULLIER Jacky



La secrétaire de séance

LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

civilité	Nom	Prénom	date de naissance	adresse	
MME	BEAUSERGENT	Françoise	28/11/1944	37 Rue Pierre et Marie Curie	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	BARBOT	Serge	06/03/1949	2 B Rue Saget	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	DELAVILLE	Claude	12/01/1942	54 Rue Raymond Bataille	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	ELEAUME	Alain	13/07/1945	4 Rue Basse	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	HENRY	Dominique	11/04/1957	34 Rue Pasteur	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	LEVETEAU	Philippe	09/03/1950	30 Rue du 19 mars 1962	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	MENAGER	Dominique	07/03/1969	15 Grand Rue	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	PARIS	Bernard	08/01/1945	3 RUE DU MARCHAIS	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	COCHET	Michel	01/11/1949	10 IMPASSE DES LAVOIRS	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	RASORI	Claude	21/12/1959	13 bis RUE R.BATAILLE	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	CHARDON	Thierry	18/10/1959	3 RUE LEO LAGRANGE	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	SUREAU	Bernard	04/06/1953	6 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	FALLY	Gérard	12/07/1951	2 RUE DE LA GARENNE	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	BINARD	Béatrice	15/04/1963	9 RUE MAURICE DUMAIS	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	GODET	Gérard	15/12/1947	3 IMPASSE DU RAMY	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	JORON	Véronique	19/07/1955	12 RUE DU VERT GALANT	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	LEMERY	Alain	08/10/1950	54 RUE MAURICE DUMAIS	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	LOCHON	Francis	22/08/1959	4 CHEMIN DU MOULIN	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	MANCEAU	Monique	22/01/1957	5 RUE DU MARCHAIS	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	GOGUIER	Stéphane	10/04/1971	1 TER RUE DE LA PLAINE	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	JARRIE	Roberte	22/11/1953	12 RUE JEAN MONNET	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	PINEAU	Stéphane	22/01/1978	18 RUE HENRI IV	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	PORCHER	Didier	14/05/1962	51 RUE DU GENERAL DE GAULLE	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	SERINET	Laurent	14/04/1968	10 RUE HENRI IV	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	WIERYSKOW	Luc	25/09/1958	1 ANDREVILLIERS	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	PLOMBIN	Hélène	14/01/1958	44 RUE MAURICE DUMAIS	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	LE HENANF	Alain	13/10/1950	18 RUE DE BEAUCE	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	DEGAS	Sylvain	22/01/1961	5 rue Jean Moulin	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	BAUDRY	Bernadette	04/09/1955	7 RUE LEO LAGRANGE	28190 ST GEORGES SUR EURE
MME	LEROY	Bernadette	31/12/1949	20 RUE BLERIOT	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	GOUSSARD	Jacques	07/07/1953	46 RUE PIERRE MARIE CURIE	28190 ST GEORGES SUR EURE
M	BOUFFARD	Pierre	30/06/1954	1B RUE DES PECHEURS	28190 ST GEORGES SUR EURE

DELIBERATION N°35/2026

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

**Nombre de
conseillers : 23**

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Présents : 22

Date de convocation : 16 avril 2026

Pouvoirs : 1

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Votants : 23

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire indique au Conseil municipal que la commune a adhéré au CNAS en 2009 afin de satisfaire à ses obligations légales vis-à-vis de ses salariés en matière d'action sociale.

Il invite le Conseil à désigner un délégué élu et un délégué agent pour représenter la collectivité notamment lors de l'assemblée départementale annuelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-désigne Guillaume GAULLIER en qualité de délégué élu et Rachel BELLANGER en qualité de déléguée locale des agents.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire

GAULLIER Jacky



La secrétaire de séance

LEUTENEGGER Muriel



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

CRÉATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

**Nombre de
conseillers : 23**

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Présents : 22

Date de convocation : 16 avril 2026

Pouvoirs : 1

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Votants : 23

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire rappelle que la commission d'appel d'offres dans les communes de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire qui la préside, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il ajoute, qu'en plus de cette commission obligatoire qui intervient dans les procédures de marchés publics formalisés, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui sont soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. M le maire propose la création d'une commission Finances constituée de 8 membres, en plus du Maire qui est président de droit de toutes les commissions.

Concernant la commission d'appel d'offres, sont candidats aux postes de membres titulaires :

- Christian JAMINAIS
- Corinne MARIE
- Adrien IMBERT

Sont candidats aux postes de membres suppléants :

- Éric LANGLOIS
- Stéphane MIERLOT
- Xavier BLANPAIN

Sont candidats à la commission Finances :

- Françoise MAILLY
- Guillaume GAULLIER
- Morgane THOMAS-RAMADOU
- Philippe ARBOUCH
- Laetitia PERRAULT
- Christian JAMINAIS
- Corinne MARIE
- Adrien IMBERT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- Décide de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations au sein de la Commission d'appel d'offres et au sein de la commission Finances,
- Décide la création d'une commission Finances composées de 8 membres,
- Désigne à l'unanimité les candidats précités aux postes de membres de la commission d'appel d'offres et au poste de la commission Finances.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Bourges-Sur-Cher. The seal features a central emblem with a figure and a crown, surrounded by the text 'MAIRIE DE BOURGES-SUR-CHER' and '1870'. A large, dark ink signature is written over the seal.

GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance

A dark ink signature, likely of Muriel Leutenegger, is written in a cursive style.

LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°37/2026

DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU GIP APPROLYS

**Nombre de
conseillers : 23**

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Date de convocation : 16 avril 2026

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire rappelle que la commune a adhéré en 2014 à une centrale d'achats : Approlys constituée sous la forme juridique d'un Groupement d'intérêt public (GIP).

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP pour le nouveau mandat.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- désigne Christian JAMINAIS en tant que représentant titulaire et Xavier BLANPAIN en tant que représentant suppléant au GIP Approlys.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire

GAULLIER Jacky



La secrétaire de séance

LEUTENEGGER Muriel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Muriel Leutenegger', is written over the text 'La secrétaire de séance'.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°38/2026

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT
AU GIP CHARTRES METROPOLE RESTAURATION

**Nombre de
conseillers : 23**

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Date de convocation : 16 avril 2026

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire rappelle que la commune a adhéré à un Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour la gestion de la restauration scolaire en novembre 2018. Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner un représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Désigne Françoise MAILLY pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale du GIP « Chartres Métropole Restauration ».

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire

GAULLIER Jacky



La secrétaire de séance

LEUTENEGGER Muriel



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°39/2026

DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU GIP RECIA

**Nombre de
conseillers : 23**

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Date de convocation : 16 avril 2026

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire rappelle que la commune a adhéré à un Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour la gestion de la restauration scolaire en novembre 2018. Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner un représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DESIGNÉ Françoise MAILLY en qualité de représentant titulaire et Éric LANGLOIS en qualité de représentant suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale du GIP RECIA.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire



GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance



LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°40/2026

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

**Nombre de
conseillers : 23**

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Présents : 22

Date de convocation : 16 avril 2026

Pouvoirs : 1

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Votants : 23

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire expose qu'il appartient à chaque commune de procéder à la désignation d'un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal.

Les correspondants défense remplissent une mission d'information et de sensibilisation des administrés de leur commune aux questions de défense. Ils sont également les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DESIGNE Philippe ARBOUCH en tant que correspondant défense de la commune.


Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire



GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance



LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°41/2026

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE POUR LA
RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

**Nombre de
conseillers : 23**

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Date de convocation : 16 avril 2026

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire expose que la commission de contrôle des listes électorales est chargée d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire, et de contrôler la régularité des listes électorales.

Si la commune compte une seule liste en présence au conseil municipal, alors la commission être composée de trois membres : Outre le délégué de l'administration désigné par le préfet et outre le délégué du tribunal judiciaire : un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau ainsi qu'un suppléant.

Dans l'ordre du tableau, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER ont indiqué accepter de participer aux travaux de la commission.

Je vous demande d'entériner leur désignation en qualité de titulaire et suppléant de la commission de contrôle des listes électorales.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DESIGNER Pascal SARRADIN en qualité de titulaire et Muriel LEUTENEGGER en qualité de suppléante de la commission de contrôle des listes électorales.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire



GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance



LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**

DELIBERATION N°42/2026

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARTENARIAL
« BOURGS-CENTRES » - AMÉNAGEMENT DU GRAND PARC

**Nombre de
conseillers : 23**

Présents : 22

Pouvoirs : 1

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 19h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER Maire.

Date de convocation : 16 avril 2026

Etaient présents : Jacky GAULLIER, Françoise MAILLY, Guillaume GAULLIER, Morgane Eva THOMAS-RAMADOU, Philippe ARBOUCH, Laetitia PERRAULT, Christian JAMINAIS, Pascal SARRADIN, Muriel LEUTENEGGER, Éric LANGLOIS, Olivier FRARD, Corinne MARIE, Sabine LE PÉCHOUR, Michaël KONCZYLO, Stéphanie AUGER, Stéphane MIERLOT, Laurent LEMERY, Caroline FICHET, Xavier BLANPAIN, Adrien IMBERT, Stéphanie INSOU, Zoé ULMER

Etaient représentés, absents ou excusés : Anna-Christelle LIEU (pouvoir à Stéphane MIERLOT)

Secrétaire de séance : Muriel LEUTENEGGER

M le Maire rappelle que la commune bénéficie du dispositif bourg centre, qui est une convention de co financement élaborée avec 4 partenaires : Etat, Région, Département, Banque des territoires.

Dans ce cadre la commune a retenu 4 actions prioritaires à mettre en œuvre dont notamment l'aménagement du parc Léo Lagrange.

Pour réaliser ce projet la commune a engagé les études prévues et vient de lancer la première tranche de travaux. Le montant total HT des études et travaux engagés s'élèvent à 318 275 € HT.

Le financement du département est sollicité à hauteur de 30% soit 95 000 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le projet d'aménagement du grand parc
- SOLLICITE l'intervention financière du Conseil départemental au titre du contrat, pour les études et la première tranche de travaux, soit une subvention de 95 000 €.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

M le Maire



GAULLIER Jacky

La secrétaire de séance

LEUTENEGGER Muriel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **28 AVR. 2026**